



CONTRÔLE FISCAL DES COMPTABILITÉS INFORMATISÉES

Sécuriser son système d'information comptable pour limiter les risques de redressement

Depuis la mise en place du Fichier d'Écritures Comptables (FEC), la volonté affichée de lutter contre la fraude fiscale a entraîné de nouvelles évolutions réglementaires en matière de données informatiques des systèmes comptables entrées en vigueur récemment : accès à la comptabilité analytique, examen de comptabilité, nouvelles modalités de réalisation des demandes de traitements informatiques, documentation de pistes d'audit... mais aussi certification des systèmes et logiciels de gestion de caisses enregistreuses.

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

DIST.

Ref. : 8930029

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1165 € HT

Repas inclus

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en procédures fiscales

COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer et sécuriser son système d'information comptable afin d'éviter les risques de contrôles fiscaux

PROGRAMME

Pendant
Contrôle fiscal des comptabilités informatisées

Maîtriser les aspects réglementaires

Des autorités fiscales à la recherche d'efficacité

Des logiciels de gestion déficients en droit et en comptabilité : l'exemple français

La standardisation comme source d'efficacité

La déclinaison détaillée du Contrôle Fiscal Informatisé " à la française "

Le CFI en pratique

- Le FEC et l'examen de comptabilité
- Les demandes de traitement informatiques
- Une démarche méthodologique
- Exemples d'anomalies recherchées et exploitées par la DGFiP
- La piste d'audit fiable
- L'obligation d'utiliser un logiciel et/ou un système de caisse " fiable "

Étude de cas : à travers l'examen d'exemples réels, les participants analysent, au regard des documents fournis, les situations où la législation a été correctement appliquée ou non

Mettre en place les opérations de mise en conformité

Conduire un audit de la comptabilité informatisée pour anticiper les contrôles

- Les acteurs de la démarche



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00040



- Évaluer et limiter les coûts induits : risques fiscaux et coûts de mise en conformité
- Définir la politique de contrôle interne
- Les difficultés liées à la gestion de la conservation, à la restauration et à la restitution des données et documentations

Faire face aux problèmes particuliers liés à l'évolution des systèmes d'information

- La vérification des contrats de licence informatique et la négociation possible des clauses protectrices
- Combiner vérification et externalisation des fonctions informatiques
- Mettre en place une procédure en cas de modification de l'environnement informatique

Plan d'action personnel : mise en place d'un plan d'action en commun permettant aux participants de vérifier la conformité de leur comptabilité à leur retour dans l'entreprise

INTERVENANTS

Caroline MORONI SEROR

Avocat Associé

CSM

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

